

**Zeitschrift:** Bulletin suisse de linguistique appliquée / VALS-ASLA

**Herausgeber:** Vereinigung für Angewandte Linguistik in der Schweiz = Association suisse de linguistique appliquée

**Band:** - (2004)

**Heft:** 80: "What's in a name?" : Namen in sozialen und kulturellen Kontexten  
= Les noms dans leurs contextes culturels et sociaux = I nomi nel contesto culturale e sociale = Names in social and cultural contexts

**Buchbesprechung:** Compte rendu

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Parler des mots. Le fait autonymique en discours, textes réunis par Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury & Sandrine Reboul-Touré, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2003, 383 pages.**

Ce volume présente vingt-deux études organisant, chacune à sa façon et à propos de pratiques langagières différentes, une rencontre entre le discours et le fait autonymique, défini classiquement comme l'utilisation d'un signe pour renvoyer à lui-même et non pas au monde.

Pour rendre compte de ce volume, j'ai choisi de présenter, pour chacune des sept parties définies par les auteures, un article m'ayant particulièrement intéressée.

La première partie, intitulée *Ancrages dans l'histoire*, est constituée de l'étude d'Irène Rosier-Catach, qui nous guide dans la pensée médiévale sur les traces de l'autonymie dénommée alors *supposition matérielle (suppositio materialis)*.

Ce faisant, elle met en évidence l'importance qu'a pu prendre, dans la pensée médiévale, l'institution de fondements épistémologiques permettant une herméneutique rigoureuse des textes. Ce parcours diachronique, en montrant les glissements incessants d'un niveau référentiel à un niveau linguistique, permet de comprendre, par contraste, l'importance de la position théorique de Rey-Debove<sup>1</sup> situant l'autonymie dans une théorie de la signification et détachant par là la réflexion sur le métalangage à la fois du débat philosophique de la référence et des traitements logiques des années 30 en l'ancrant dans une sémiotique d'inspiration saussurienne.

A toute seigneurie (!) tout honneur, la deuxième partie, *Balisages dans le champ contemporain*, nous permet de retrouver sur le thème de la modalisation autonymique, Jacqueline Authier-Revuz. Je retiens d'une série de mises au point éclairantes, en premier lieu, celle qui permet de spécifier le fait autonymique par rapport à l'ensemble des phénomènes de réflexivité linguistique et partant, de caractériser la modalisation autonymique comme un phénomène énonciatif. En deuxième lieu, l'auteure précise la différence entre les positions de Rey-Debove sur la *connotation autonymique* et les siennes propres sur la *modalisation autonymique*, ce qui permet à la fois de saisir l'importance du travail de Rey-Debove et l'originalité du sien<sup>2</sup>. Enfin en dernier lieu – mais de première importance – il faut souligner la position éminemment

---

1 Josette Rey-Debove (1978/1997) : *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, éd. Le Robert/ A. Colin.

2 Jacqueline Authier-Revuz (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

benvenistienne d'Authier-Revuz: les formes doivent être analysées dans le système de la langue avant d'être traitées comme des faits de discours. Ce refus d'une prise directe sur le discours lui permet d'affirmer (et d'affermir) quelques positions théoriques, notamment sur le discours rapporté et le caractère pour elle indiscutablement autonymique du discours direct, mais il lui permet surtout de remontrer en raccourci (après *Ces mots qui ne vont pas de soi*) en quoi les formes linguistiques de la modalisation autonymique gagnent à être « écoutées » pour permettre une analyse la plus exhaustive possible de « ce qui dans la réalité langagière est à même d'accrocher le sujet parlant » (90) et de l'arrêter en une boucle dans le trajet de son énonciation.

La troisième partie traite de *L'autonymie dans les discours sur la langue*. On y trouve une étude de Corinne Gomila sur les manifestations de l'autonymie dans la classe de français et plus particulièrement dans un contexte d'apprentissage de la lecture. C'est principalement dans le travail d'oralisation de la chaîne écrite que se développent des séquences autonymiques. Les instruments de la mise en autonymie d'une séquence sont les trois termes *mot*, *dire* et *lire*, comme dans l'exemple suivant :

« de la colle »

L15      *de la*  
 M      ça est-ce que tu sais le lire  
 L15      *co + le + colle + de la colle*  
 M      *de la colle [...]* oui très bien

A notre sens, il y aurait ici à distinguer deux étapes, l'une constituée par le déchiffrement proprement dit *co + le + colle*, c'est-à-dire la construction progressive d'une forme linguistique et l'autre par l'intégration de la forme dans un syntagme prépositionnel *de la colle*, en considérant ces séquences sur le modèle de celles appelées séquences potentiellement acquisitionnelles<sup>3</sup>. On aurait là une sorte de cycle de traitement en deux temps d'une séquence déchiffrée en autonymie. Déjà très complexes en soi (d'autant que les enfants sont très jeunes), ces déchiffrements une fois assurés donnent souvent lieu, comme le montre très bien Corinne Gomila, à des réinvestissements didactiques de la part de l'enseignant qui « profite » du déchiffrement hic et nunc d'une séquence pour interroger sur le signe comme *type* : (ya marqué *bibliothèque* t'as trouvé le mot *bibliothèque*), ou qui finit par en arriver au signe mondain dans un ultime décrochement sémiotique. A noter que ces séquences autonymiques doivent se signaler par un traitement ostensif caractéristique tant au niveau intonatif (ce que dit Gomila) qu'au

3 Gajo, L., M. Matthey, D. Moore et C. Serra (éd.) (2004) : Un parcours au contact des langues. Textes de Bernard Py commentés. Paris: Didier (collection LAL)

niveau gestuel et qu'elles gagneraient, je crois, à être analysées dans une perspective plus conversationnelle qui prendrait en compte la séquentialité de la mise en autonymie et sa contextualisation.

La partie IV concerne le statut controversé du discours direct (DD) comme autonymique (*De l'autonymie du discours rapporté direct*). Je retiens l'article de Marie-Thérèse Charlent qui a l'avantage de défendre la thèse du caractère d'autonyme du discours direct (thèse défendue tant que Rey-Debove que par Authier-Revuz) et de présenter généreusement les arguments des adversaires de la thèse, ce qui permet de se faire une idée. Selon ces derniers – dans la présentation qu'en fait Charlent – le DD ne cesserait jamais de renvoyer au monde et non à des signes, ce qui empêcherait de le considérer comme autonyme.

Charlent va s'employer à montrer que cette thèse est en partie seulement correcte et qu'elle ne permet pas de réfuter le caractère d'autonyme du discours direct. Pour elle, il faut, pour réfléchir si une séquence de DD renvoie au monde ou au discours, utiliser la distinction proposée par Milner entre *référence actuelle* et *virtuelle*<sup>4</sup> : dans un DD, comme dans toute séquence métalinguistique, les mots conservent une référence virtuelle. L'auteure dira ainsi qu'« un autonyme est un signe qui signifie un signe qui lui signifie le monde » (154). Le signifié mondain est donc présent mais secondairement : il n'est qu'un signifié de signifié. Mais on ne peut, pour l'auteure, nier qu'il y ait un décrochement sémiotique : c'est le fait que, dans le DD, le rapporteur parle d'une séquence de signes en tant qu'elle est une énonciation (un token, une occurrence concrète), qui explique ces apparences de transparence du DD : ce dernier parle « DANS le monde » (157).

Reste que ce DD, une fois inséré dans un nouvel acte énonciatif, peut se (re)charger d'une référence actuelle et qu'il serait bien pratique de disposer pour ces séquences d'une dénomination qui rendrait compte de l'effet discursif de ce mouvement d'actualisation seconde du DD dans une autre énonciation.

Le deuxième argument contre l'interprétation autonymique du DD concerne le caractère littéral ou non du rapport de discours : Marie-Thérèse Charlent montre bien que considérer le DD comme autonymique n'implique pas du tout de le tenir pour littéral (ce qu'elle appelle l'interprétation de *textualité*), ou plutôt qu'il convient de distinguer entre la présentation d'un discours comme avéré et la *textualité* en soi du discours. Dans le DD, l'énonciateur présente les paroles comme ayant été tenues (le segment graphique comme ayant été écrit), savoir si c'est exact n'est plus un problème linguistique. Le cas est

---

4 Jean-Claude Milner (1982) : *Ordres et raisons de langue*, Paris, Le Seuil.

encore plus patent quand le DD sert à présenter un discours qui aurait pu être tenu mais qui ne l'a pas été.

De la cinquième partie, *Dialogue et auto-dialogisme : l'autonymie dans l'entre-deux du dire*, je retiens l'article de Jean-Maxence Granier sur les reprises en écho dans le théâtre de Marivaux, dans lequel l'auteur traite d'un type d'enchaînement exemplifié ci-dessous :

LE CHEVALIER : Eh ! Comtesse, *de grâce*

LA COMTESSE : *De grâce ! L'hétéroclite prière !* Il est donc bien ragoûtant de voir sa maîtresse mariée à son rival ? Comme Monsieur voudra, au reste ! (*Le legs*)

Désignant ainsi le point de départ matériel de son propre énoncé dans le propos de l'autre, témoignage direct de l'écoute de l'interlocuteur, cette forme de reprise, accompagnée d'une glose métadiscursive (*l'hétéroclite prière*) rend explicite le dialogisme inhérent à tout échange, l'intérêt du travail de Granier résidant justement dans un traitement de ce fait de conversation courante dans la sémiotique théâtrale de Marivaux. Caractérisant très soigneusement la reprise en écho, Granier s'arrête dans la seconde partie de son article sur l'enchaînement proprement dit en montrant d'abord que la reprise en écho est un indice minimal d'opacification du dire qui, sur scène, s'intègre aux stratégies des personnages comme mise en évidence du travail d'interprétation de la réplique précédente dans le cours de la réplique suivante.

Dans la sixième partie, intitulée *Le déjà-dit à fleur du dire* et traitant des faits phraséologiques, l'article de Geneviève Petiot aborde le discours politique et la reprise multiple d'expressions produisant une modalisation autonymique non marquée explicitement (ainsi le terme *autogestion* dans les discours de la CFDT et du PSU). C'est ainsi la réception des discours qui est décisive : identifier l'auto-citation et s'y reconnaître ou s'en distancer et la (dis)qualifier de langue de bois.

Dans la dernière partie du livre, intitulée *Inconscient et autonymie*, on trouve un article de Michel Arrivé sur *Freud et l'autonymie*. Et c'est à travers Lacan et son « il n'y a pas de métalangage » qu'Arrivé en vient à s'interroger sur le métalangage chez Freud, pour défendre l'idée que le métalangage en est également absent. Le « rêve tel qu'il a eu lieu » n'est jamais, chez Freud, distingué du récit du rêve : en effet, le rêve est une écriture qui met sur le même plan des catégories et des opérations sur des catégories, il n'y a pas de couches distinctes de signification.

Or, pour Arrivé, ce nivellement touche le langage – et donc les linguistes – si l'on admet que d'une manière ou d'une autre le langage de l'inconscient et le langage de la communication ont quelque chose en commun, c'est-à-dire en d'autres mots si l'on accepte de donner un sens au discours psychanalytique.

Il montre comment c'est le statut sémiotique du mot dans l'inconscient qui est ainsi contesté : il ne peut y être appréhendé en termes de relation entre signifiant et signifié. Puis, pour nous convaincre de la vraisemblance de son raisonnement, il fait un parallèle avec les interdits, tabous et blasphèmes, concernant la mention de noms : de morts ou de Dieu. Dans ces cas, décrits par Freud et par Benveniste, la simple profération du nom entraîne la punition, l'autonymie y est donc aussi impossible que l'usage.

Enfin, comme dernier exemple de ces pratiques discursives dans lesquelles les mots ne fonctionnent pas comme des signes, Arrivé – dans un ultime paradoxe – nous invite à penser aux anagrammes saussuriens !

En guise de postface, un article de Josette Rey-Debove dans lequel elle reprend les différentes thèses proposées dans le volume en les discutant. Forte de ses vingt-cinq ans d'ancienneté dans le champ de l'autonymie, l'auteure s'y permet quelques mises au point. Mais elle se situe dans la droite ligne du volume – en tout cas dans ces conceptions directrices – en affirmant qu'il y a non pas un continuum qui irait du fait autonymique brut aux « voix » extérieures du discours (intertextualité, discours indirect libre) mais une succession de paliers, de niveaux sémiotiques différents qui doivent être caractérisés et appréhendés soigneusement.

En bref – bien que ce compte rendu ne le soit pas – un volume passionnant sur l'autonymie en contexte !

Thérèse JEANNERET  
Université de Lausanne  
Ecole de Français Moderne